

Conseil communal:

le compte rendu de la séance du 22 novembre

Par Marie-Claire Dufrêne

La bourgmestre Julie Chantry préside la séance. Elle annonce d'emblée qu'elle n'a pas prévu de citation, un privilège qu'elle laisse à Cedric du Monceau, qui préside habituellement.

Elle présente le compte 2021 puis le budget 2023 de la zone de police. Ce dernier s'effectue dans le contexte qu'on sait d'augmentation des coûts de personnel (qui représentent 90% du budget de la police) et de l'énergie, sur lesquels la Ville a peu de prise.

L'augmentation de 8% de la dotation fédérale n'arrivera pas à compenser les 14% d'augmentation des dépenses de personnel et 18% d'augmentation des dépenses de fonctionnement. La dotation communale passera donc de 5,7 millions en 2022 à 7,8 millions en 2023, soit une hausse de plus de 30%.

Le conseiller Jacques Otlet remarque que le budget a été fait avec beaucoup de rigueur et de manière très correcte. Il rappelle ses avertissements depuis 2018. « *On vous disait de provisionner, vous n'avez pas voulu : aujourd'hui le coût est fort et le sera encore plus l'année prochaine. Alors que la police compte 113 agents au lieu des 135 prévus dans le cadre organique* » (NDLR : en réalité : 100 policiers au lieu de 115, et 13,5 civils « calog » au lieu de 19). Le conseiller regrette que le budget extraordinaire ne prévoit pas d'investissement en matière de caméras de surveillance. La bourgmestre répond que le modèle a tenu jusqu'ici et que c'est le contexte particulier qui impose d'augmenter la part communale (NDLR : l'échevin du Budget Philippe Delvaux souhaite préciser qu'il y avait une tendance à la baisse des dépenses de fonctionnement depuis plusieurs années). Quant aux caméras, la majorité n'a jamais été contre leur utilisation à des moments précis pour des problèmes précis. Elle s'oppose par contre à une surveillance continue et quotidienne de l'espace public.

Intercommunales et participation

Les conseillers votent les ordres du jour des AG de plusieurs intercommunales. Dix conseillers s'abstiennent pour celui de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon. La conseillère Jeanne-Marie Oleffe regrette que l'ISBW n'arrive pas à résoudre les problèmes qu'elle connaît depuis des années. Certes le social coûte, mais l'intercommunale reçoit des subsides de tous côtés. On attendait beaucoup d'un audit commandé l'an dernier mais il n'est toujours pas terminé et on n'en connaît donc pas encore les conclusions, malheureusement. La part communale a été indexée sans que l'avis de la Ville ait été sollicité ! « *Je vais faire un gros effort pour m'abstenir, car je ne peux pas accepter ça !* » La bourgmestre demande d'approuver la répartition du budget participatif 2022 (30.000€) aux associations lauréates. La conseillère Anne Chaidron annonce que son groupe votera « pour » cette fois-ci, mais contre la poursuite de ce projet, qui n'est pas une priorité vu le contexte budgétaire. Julie Chantry - qui a la Participation dans ses attributions - défend l'intérêt de la démarche et annonce que le Collège maintiendra le budget participatif en 2023.

Jeunesse, mobilité, environnement

L'échevin des Sports et de la Jeunesse Benoît Jacob propose que l'ancien « club-house » du rugby, le long du boulevard de Lauzelle, puisse abriter deux unités scoutistes (une le samedi, l'autre le dimanche) pendant l'hiver. La Ville louera le bâtiment à l'InBW pour 1€ symbolique. Le conseiller Dominique Bidoul doute du bon état de la structure et de la toiture du bâtiment. L'échevin rassure: les jeunes ne pourront pas utiliser la partie en tôle, mais seulement la partie buvette en dur. On leur mettra l'électricité mais pas le gaz. Les pompiers ont donné leur accord.

L'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer annonce que la Grand Rue – Grande Avenue – route de Beaumont (Céroux) sera refaite d'un bout à l'autre. Les pavés de klinkers seront enlevés au profit de macadam, à hauteur des plateaux. Deux bandes de couleur ocre suggéreront des pistes cyclables. La Ville bénéficiera de subsides PIC et PIWACY. Le conseiller Dominique Bidoul regrette des travaux inutiles dans le passé « *puisque après une dizaine d'années on enlève tout* ». Son colistier Jacques Otlet précise que la réfection précédente date d'il y a 25 ans. « *A l'époque,*

on considérait que la meilleure formule était les casse-vitesse en pavés de béton. L'expérience a montré que ce n'est pas recommandé, même si ces casse-vitesse étaient efficaces pour réduire la vitesse... plus que ne le seront les casse-vitesse asphaltés. » Il recommande la mise en place de radars, dans cette voirie de transit.

Un point concerne le transport « TEC à la demande » ([lire notre article à ce sujet](#), lien à cliquer).

L'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux demande d'approuver une mise à jour du plan d'actions pour assurer la protection du patrimoine naturel du bois de l'Escavée. Celui-ci est de plus en plus fréquenté (par les élèves de l'« école en forêt » de La Croix, des promeneurs, des sportifs pour des courses d'orientation et autres joggings...) au détriment de certains éléments naturels (la Ville a reçu un feu orange de la part du label PEFC en 2020). Huit actions sont prévues, comme la fermeture des chemins secondaires, un planning de visites pour les classes, la fermeture complète de la zone ouest du bois... « *L'accès au bois n'est donc aucunement interdit mais encadré* », rassure l'échevin.

Renowatt

L'échevin de l'Energie Abdel Ben El Mostapha évoque les rénovations énergétiques programmées dans plusieurs bâtiments communaux. Le Conseil en avait approuvé la liste en 2021, mais il faut l'actualiser au vu des nouvelles estimations (les prix des matériaux sont revus à la hausse).

Le conseiller Dominique Bidoul s'étonne d'augmentations de l'ordre de 50% pour certains bâtiments et signale que Rixensart et Braine l'Alleud ont résilié leur contrat avec Renowatt. Il veut connaître le temps de retour sur investissement. Il se fait aussi le défenseur de la fresque de Claude Rahir : isoler le Centre culturel de l'intérieur permettrait de la conserver. Il annonce son intention de s'abstenir.

Le conseiller Jacques Otlet se demande si, plutôt que d'injecter 4,6 millions dans la rénovation de l'école de Blocry, il ne vaudrait pas mieux envisager une nouvelle construction. A-t-on sollicité le Fonds des bâtiments scolaires ?

La conseillère Nancy Schroeders donne son avis sur la fresque : on savait qu'elle avait une durée de vie limitée, le Centre culturel fera en sorte qu'elle perdure d'une autre façon.

Abdel Ben El Mostapha répond que trois bâtiments ont 40 ans : il est temps de les rénover, sans quoi les rustines finiront par coûter plus cher. L'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer ajoute que Claude Rahir espérait que sa fresque vive 30 ans : son souhait a été respecté. Le président du CPAS Michaël Gaux, président du CA du Centre culturel, rappelle que le CCO manque d'espaces de stockage et qu'on parlait déjà de construire sur le terrain voisin de la fresque en 1993.

L'échevin du Budget Philippe Delvaux intervient à son tour, pour rappeler que les conseillers ont voté une augmentation de 1,6 millions pour la construction de la nouvelle piscine (4,6 millions au total). Ici, il est question de 6,4 millions. *« C'est donc 11 millions pour deux points : 1/3 du budget extraordinaire de notre mandature. On a travaillé énormément pour que ces projets soient les mieux finalisés possible. On sait tous qu'on est confronté à des augmentations de prix. S'abstenir, c'est reporter les projets. A un moment donné, il faut avancer. On sort d'une Cop27 désastreuse, on ne doit pas reproduire ça ! »*

La conseillère Mia Dani propose de rebaptiser le Centre culturel « Centre Rahir », puisque la réflexion sur un nouveau nom est en cours (NDLR : à ce sujet, l'échevin de la Culture tient à préciser que les citoyens ont été invités à se prononcer sur plusieurs suggestions de noms au mois d'octobre. Le Centre culturel travaille déjà à l'identité visuelle qui accompagnera le nom retenu par le jury. Il est trop tard pour changer le processus).

Le conseiller Vincent Malvaux reprend l'idée qu'il vaut peut-être mieux investir dans des nouveaux bâtiments plutôt que de consacrer beaucoup d'argent à rénover les anciens.

Abdel Ben El Mostapha assure que la structure des anciens bâtiments est bonne. La rénovation sera comme une remise à neuf. De nouvelles constructions coûteraient beaucoup plus encore.

Au final, seul le groupe Kayoux s'abstient.

Subside Nord-Sud

Egalement en charge de la politique Nord-Sud, Abdel Ben El Mostapha présente la répartition du subside annuel Nord-Sud (10.000€) entre trois projets (Goma, Haïti, Calcutta). La conseillère Nancy Schroeders signale que son groupe est très interpellé par ces subsides qui perdurent.

« Chaque échevin a quasiment son budget ! Tout est chouette, tout est important, tout a du sens, tout mérite d'être soutenu. Mais à un moment donné, il va falloir faire des choix parmi tout ce saupoudrage. Nous serons très attentifs au budget 2023. »

La conseillère Françoise Duthu réagit fortement, estimant qu'il faut tenir compte des retombées sociales et économiques de ces dépenses.

Nancy Schroeders rappelle que son groupe fait partie de la minorité et que l'analyse de l'efficience, c'est au Collège de la faire. *« Nous estimons qu'en période de crise budgétaire, il va falloir faire des choix. C'est au Collège de les proposer ! »*

La bourgmestre Julie Chantry assure que le Collège pose des choix, qu'il a réfléchi avant de faire le budget 2023 (NDLR : lequel sera soumis au Conseil de décembre) et qu'il prend ses responsabilités.

Pour voir ou revoir la séance sur Youtube

: <https://youtu.be/MdyshIBHAJ4> (lien à cliquer)

(MCD - 30/11/22)